



FORMATION TEBDP

TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT EN DESSIN DE PROJET 1435 heures

Objectif formation :

Titre Professionnel

Certificat de compétence
professionnelle

Attestation :

Technicien d'études du bâtiment en
dessin de projet

Objectifs :

Représenter les ouvrages à l'aide d'un
logiciel 3d et établir une demande de
permis de construire

Objectifs :

Etablir les plans d'étude pour un projet de
construction ou un projet de
réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM
(Building Information Modeling)

Réaliser le dossier de plans
en vue de la consultation des entreprises

Présentation de la formation

- Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maîtrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiment, en respectant les contraintes économiques et réglementaires.
- À partir d'une esquisse de l'architecte pour un projet neuf, le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet modélise le projet en 3D en intégrant les contraintes et exigences issues de son étude technique et réglementaire.
- En phase d'avant-projet, il traite l'ensemble du dossier du permis de construire.
- Dans le cas d'un projet de réhabilitation, il réalise au préalable le relevé de l'existant puis la mise au net à l'aide d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. Il établit également une note d'état des lieux et recherche des solutions techniques pour adapter l'existant au programme du maître d'ouvrage.

TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT EN DESSIN DE PROJET *(Suite)*

Programme

- En phase de préparation des travaux, il réalise la mise au point technique du projet par la production de tous les détails d'exécution nécessaires à la bonne compréhension des points particuliers. Il réalise la synthèse des plans des différents corps d'état afin de vérifier les interfaces et résoudre les collisions en amont du chantier en prévoyant les réservations, décaissés ou dévoiement de réseaux par exemple.
- Il alimente la maquette numérique avec les caractéristiques et les performances des ouvrages qui sont définies.

Programme

P1

35 heures

- Période d'intégration TEBDP moDL

MODULE 1

210 heures

- La représentation graphique

CCP Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3d et établir une demande de permis de construire CCP Etablir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling) CCP Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises.

S1 49 h Acquérir les bases du dessin manuel

S2 39 h DAO 2D Autocad

S3 70 h CAO 3D

S4 52 h Transfert étude de cas

Programme

MODULE 2

280 heures

- **Structure et enveloppe**

CCP Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3d et établir une demande de permis de construire CCP Etablir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling) CCP Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises.

S1 204 h La fonction structure

S2 76 h La fonction enveloppe

MODULE 3

70 heures

- **Second oeuvre finition**

CCP Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3d et établir une demande de permis de construire CCP Etablir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling) CCP Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises.

S1 21 h Aménagement des espaces intérieurs

S2 49 h Le fonctionnement des équipements techniques

Programme

MODULE 4

210 heures

- **Le contexte du projet**

CCP Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3d et établir une demande de permis de construire.

S1 35 h Le contexte juridique : urbanisme

S2 35 h Le contexte géophysique : l'environnement

S3 35 h Le contexte existant : relevé et état des lieux du bâtiment

S4 91 h La production d'un dossier de permis de construire

S5 14 h Evaluation - ECF

MODULE 5

175 heures

- **Les règles de l'art et la réglementation en neuf et en existant**

CCP Etablir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling) CCP Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

S1 53 h La réglementation thermique

S2 35 h La sécurité incendie

S3 28 h La réglementation acoustique

S4 35 h La réglementation pour l'accessibilité

S5 17 h La réglementation parasismique et la qualité de l'air

S6 07 h Evaluation ECF

Programme

MODULE 6

175 heures

- **BIM Modeleur**

CCP Etablir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling) CCP Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

S1 42 h La convention BIM

S2 70 h La maquette numérique support de base de données

S3 42 h La synthèse des plans

S4 21 h Evaluation ECF

P2

175 heures

- Période d'application en Entreprise TEBDP

P3

70 heures

- Module de synthèse TEBDP

P4

35 heures

- Période de certification TEBDP